



FICHE D'INFORMATION PRODUIT COSMÉTIQUE POUR
TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE DES PRODUITS FINIS
IPC 10A

Date de parution 18/11/2024

1. **Produit:** Aérosol alcoolisé (≥ 85 % d'ingrédients inflammables)

Marque(s) : Rexona, Axe, Zwitsal, Dove, Sure, Lifebuoy, Tresemme, Andreon,
Lynx, bien sûr

Fournisseur :
Grande-Bretagne : Unilever Dept ER Wirral Cr. 33 JW Royaume-Uni

Union européenne :
• Unilever RA, Weena 455, 3013 AL Rotterdam, Pays-Bas
• Nouvelle adresse à partir de juin 2025 :
Unilever RA, Rodezand 90, 3011 AN, Rotterdam, Pays-Bas

2.1 Composition Alcool Butane	CAS	Classification physico-chimique
Isobutane	64-17-5	Liquide inflammable 2, H225 ; Irritant pour les yeux 2, H319
Propane	106-97-8	Gaz inflammable 1, H220, H280
	75-28-5	Gaz inflammable 1, H220, H280
	74-98-6	Gaz inflammable 1, H220, H280

Pour la liste complète des ingrédients, consultez l'étiquette du produit ou appelez le numéro d'assistance ci-dessus.

2.2 Exigences en matière d'étiquetage réglementé

Pictogrammes de danger :



Mot d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H222 : Aérosol extrêmement inflammable.

H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

Général

: P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention	: P251 Ne pas percer ni brûler, même après usage. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammation. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Stockage	: P410 Protéger du rayonnement solaire. P412 Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C.

Directive relative aux générateurs d'aérosols :

- L'Epsilon « 3 » inversé pour l'UE

3

- Le symbole UKCA pour GB



Mode d'emploi et conseils de prudence Unilever

Bien agiter avant chaque utilisation.

Tenez la bombe à 15 centimètres de l'aisselle (ou du corps selon le cas) et vaporisez.
Eviter l'inhalation directe.

Utiliser par petites doses dans des endroits bien ventilés, éviter les pulvérisations prolongées.

Utiliser uniquement selon les instructions.

Ne pas vaporiser près des yeux.

Ne pas utiliser sur une peau abîmée. Arrêter l'utilisation en cas d'éruption cutanée ou d'irritation.

3. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Aérosol

Valeur du pH : Non applicable

Inflammabilité : Aérosol extrêmement inflammable

Point d'éclair Non applicable en tant qu'aérosol

Chaleur de combustion : > 30 kJ/g

Distance d'allumage > 75 cm

Limites d'explosivité : 1,8 % - 10,0 % dans l'air (gaz butane)

Éthanol 3,5 – 19% vol

Stabilité:

Stable dans des conditions normales.



4. Effets potentiels

Un déversement physique/chimique peut créer un risque d'incendie. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives.

Environnement

Un déversement important peut entraîner des effets néfastes s'il est rejeté dans l'environnement.

Santé

Ingestion : Aérosol : Voie d'exposition peu probable.

Peau et yeux : peut être irritant pour la peau et les yeux

Inhalation : Aérosol : L'abus de solvants peut tuer instantanément

5. Mesures de premiers secours

Numéro de téléphone d'urgence : consultez l'emballage et/ou le site Web de la marque pour connaître l'adresse de la ligne d'assistance.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Retirer les prothèses dentaires, le cas échéant. Transporter la victime à l'air libre et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne exposée se sent malade car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas provoquer de vomissements sauf indication contraire du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin que le vomi ne pénètre pas dans les poumons. Consulter un médecin si les effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si elle est inconsciente, la placer en position de récupération et consulter immédiatement un médecin. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate, la ceinture ou la taille. Boire 1 ou 2 verres d'eau. En cas d'ingestion d'une grande quantité ou d'apparition de symptômes, consulter un médecin.

Peau: Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer la peau contaminée. Vêtements et chaussures. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Yeux: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si les lentilles de contact sont intactes et les retirer. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation se produit.

Inhalation : Déplacer la personne exposée à l'air frais et la maintenir au repos dans une position La respiration est confortable. En cas d'arrêt respiratoire, de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle ou l'oxygène par un personnel qualifié. Le bouche-à-bouche peut être dangereux pour la personne qui apporte l'aide. Consulter un médecin si les effets indésirables persistent ou sont graves. En cas d'inconscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin. Maintenir les voies respiratoires dégagées. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate, la ceinture ou la taille

6. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Pulvérisation d'eau, mousse antialcool, poudre sèche ou dioxyde de carbone. Garder les récipients à proximité au frais avec de l'eau pulvérisée.

Risques spéciaux

Informez les pompiers de la présence d'aérosols. Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie. vapeurs inflammables. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Soyez conscient du danger d'incendie redémarrage.

Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour éviter l'incendie. Les conteneurs exposés au feu doivent être refroidis.

Équipement de protection individuelle spécial

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec un masque facial complet fonctionnant en mode pression positive. Vêtements pour pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes

La norme européenne EN 469 fournira un niveau de protection de base en cas d'incident chimique.

Produits de combustion dangereux Le produit

peut se décomposer en cas d'incendie et libérer des oxydes de carbone et d'autres composés organiques non identifiés, composés.

7. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions:

Aucune action impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée ne doit être entreprise. Évacuez les zones environnantes. Empêchez le personnel inutile et non protégé d'entrer.

En cas de rupture d'aérosols, il faut prendre des précautions en raison de la fuite rapide du contenu sous pression et du propulseur. Si un grand nombre de conteneurs sont rompus, traiter comme un déversement de produit en vrac conformément aux instructions de la section sur le nettoyage. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Pas de torches, pas de tabac, pas de flammes ou d'autres sources d'inflammation dans la zone dangereuse.

Bien ventiler les zones contaminées avant d'y pénétrer et pendant le nettoyage. Éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols. En cas de volumes importants, envisager la nécessité d'évacuer la zone.

Équipement de protection Utiliser

des gants et des lunettes de protection appropriés. En cas de risque d'exposition à des concentrations élevées de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire autonome ou une autre protection respiratoire appropriée et des lunettes de sécurité. Utiliser une ventilation pour maintenir l'exposition au produit en dessous des limites recommandées.

	Pays	8 heures TWA ppm	8 heures TWA mg/m3	15 min STEL ppm	15 min STEL mg/m3
Butane	Autriche	800	1900	-	3800
	Belgique	1000	-	-	9600
	Bulgarie	-	1900	-	-
	Danemark	500	1200	-	-
	Estonie	800	1500	-	-
	Finlande	800	1900	-	2400
	France	800	1900	-	-
	Allemagne	1000	2400	-	9600
	Grèce	1000	2350	-	-
	Irlande	600	1430	750	1780
	Letton	-	300	-	-
	Norvège	250	600	-	-
	Pologne	1900	-	-	3000
	Slovénie	1000	2400	4000	9600
	Espagne	1000	-	-	-
	Suisse	800	1900	-	-
Royaume-Uni	600	1450	750	1810	

	Pays	8 heures TWA ppm	8 heures TWA mg/m3	15 min STEL ppm	15 min STEL mg/m3
Iso-butane	Slovénie	1000	2400	-	-
	Allemagne	1000	2400	-	-
	Estonie	800	1900	-	-
	Finlande	800	1900	-	-

	Pays	8 heures TWA ppm	8 heures TWA mg/m3	15 min STEL ppm	15 min STEL mg/m3
--	------	---------------------	-----------------------	--------------------	----------------------

Propane	Espagne	1000	-	-	-
	Slovénie	1000	1800	-	-
	Irlande	1000	-	-	-
	Pologne	-	1800		
	Estonie	1000	1800		
	Bulgarie	-	1800	-	-
	Danemark	1000	1800		
	Roumanie	778	1400		
	Grèce	1000	1800		
	Portugal	1000	-		
	Suisse	1000	1800	400	7200
	Allemagne	1000	1800		
	Autriche	1000	1800		
	Finlande	800	1500		

	Pays	8 heures TWA ppm	8 heures TWA mg/m3	15 min STEL ppm	15 min STEL mg/m3
Éthanol	Autriche	1000	1900	2000	3800
	Belgique	1000	1907	-	-
	Bulgarie	-	1000	-	-
	République tchèque	-	1000	-	3000
	Danemark	1000	1900	-	-
	Estonie	500	1000	1000	1900
	Finlande	1000	1900	1300	2500
	France	1000	1900	5000	9500
	Allemagne	500	960	1000	1920
	Grèce	1000	1900	-	-
	Hongrie	-	1900	-	7600
	Irlande	1000	1900	-	-
	letton	-	1000	-	-
	Pays-Bas	-	260	-	1900
	Norvège	500	950	-	-
	Pologne	-	1900	-	-
	Portugal	1000	-	-	-
	Roumanie	1000	1900	5000	9500
	Slovaquie	500	960		
	Slovénie	1000	1900	4000	7600
Espagne	1000	1910	-	-	
Suède	500	1000	1000	1900	
Suisse	500	960	1000	1920	
Royaume-Uni	1000	1920	-	-	

Méthode de nettoyage

Assurez-vous que les zones contaminées sont bien ventilées et que les aérosols sont stables avant de commencer le nettoyage. Absorbent le déversement avec un matériau absorbant non combustible (par exemple du sable). Éloignez les conteneurs de la zone de déversement. Utilisez des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si le produit est soluble dans l'eau. Sinon, ou s'il est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans une décharge appropriée. Récipient. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise d'élimination des déchets agréée. Transférer dans des conteneurs doublés de plastique et fermer hermétiquement. Laver la zone contaminée à l'eau. Les boîtes endommagées doivent être manipulées avec une extrême prudence pour éviter les coupures et les lacerations. Porter des gants en cuir. Les canettes endommagées ou qui fuient doivent être convenablement contenues et éliminées comme décrit dans la section 9.

Précautions environnementales

Ne pas laisser un déversement important pénétrer dans les égouts, les canalisations ou les cours d'eau. Informer les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution de l'environnement (égouts, cours d'eau, sols) ou aérien).

8. Manutention et stockage**Stockage en vrac**

Porter un équipement de protection individuelle approprié. Récipients sous pression : protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart des matières oxydantes, des sources de chaleur ou d'inflammation. Mettre à la terre les équipements de stockage et de transfert pour éliminer les étincelles d'électricité statique. Conserver conformément à la réglementation locale en vigueur.

Manutention en vrac

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Un équipement approprié pour faire face à un incendie ou à un déversement doit être facilement disponible.

Conditions/Matériaux à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'inflammation. Éviter tout contact avec des matières comburantes.

Directive Seveso III - Seuils de déclaration**Critères de dangerosité**

Catégorie	Notification et MAPP seuil	Seuil de rapport de sécurité
P3a : Aérosols « inflammables » de catégorie 1 ou 2, contenant des gaz inflammables de catégorie 1 ou 2 ou des liquides inflammables Catégorie 1	150 (net)	500 (net)

9. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas percer ni incinérer les contenants, même vides.

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
règlements.

Codes des déchets dangereux

- Déchets de propulseurs d'aérosols : 14.06.03 autres solvants et mélanges de solvants • Emballage : 15
01 04 emballages métalliques

10. Informations relatives au transport

Numéro ONU : 1950
Nom d'expédition correct : AÉROSOLS

Terrain - Route/Chemin de fer

Classe ADR/RID : 2.1
Code de classification ADR/RID : 5F
Code du tunnel : D

Mer

Classe IMDG	: 2.1
Code EmS	: F - D / S - U
Polluant marin	: Non

Air

IATA
UN-No UN1950 Nom
d'expédition correct Aérosols inflammables Classe de
danger 2.1 Code ERG
10L PG NA

Description UN1950, Aérosols inflammables, 2.1

Informations Complémentaires

Peut également être expédié en tant que produit de consommation ID8000

Informations Complémentaires

Quantité limitée :
Emballage intérieur : max : 1 litre
Paquet combiné : max. 30 kg
Barquettes sous film rétractable : max 20 kg

Étiquetage du 2e emballage lors d'une expédition sous LQ

Symbole LQ

Taille : 100 mm x 100 mm, mais peut être réduit à 50 mm x 50 mm si la taille du colis l'exige.

Largeur de la ligne noire : min 2 mm

Zone centrale : blanche ou un contraste approprié

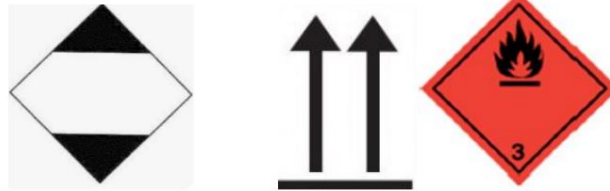
Flèches vers le haut dans ce sens

Dimensions minimales des flèches : 74 mm x 105 mm

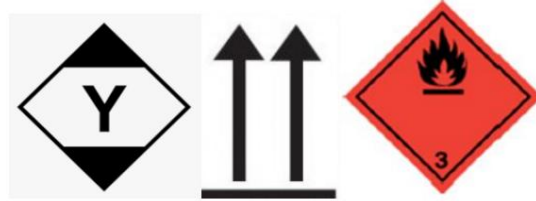
Couleur noire ou rouge sur fond contrasté sur 2 côtés opposés.

Transport par route

Le symbole d'inflammabilité est facultatif

Transport aérien

Le symbole d'inflammabilité est obligatoire



11. Informations réglementaires

Ce produit est conforme à toutes les législations européennes en vigueur.

12. Autres informations

- Emballage consommateur - À utiliser uniquement conformément aux instructions figurant sur l'emballage.
- Cette fiche d'information sur le produit est basée sur des données considérées comme exactes au moment de sa préparation. • Ce document est :
 - conçu pour fournir des informations de maintenance spécifiquement destinées aux professionnels travaillant dans l'entrepôt et pendant le transport.
 - n'est pas destiné à couvrir les exigences de sécurité conformément à la sécurité générale des produits Règlement (CE 2023/988).